

Nombre de conseillers :

En exercice 23

Présents 20

Votants 23

**N° D024\_2026 Délégations du Conseil  
Municipal au Maire**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Denis PINGET

Date de la convocation du conseil municipal : le 16 mars 2026

A été nommé secrétaire de séance : ZIMMERMANN Sophie

**Présents (20)** : Mmes et Ms. SERVOZ Jean-Marie, ARVIS Adèle, BARREAU Sylvain, BIZOUARD Antoine, BLANC Fabienne, CHEVALLAY Patrice, COLIN Patrice, DARNAT Julie, DELFON Julien, DUBOCAGE Jean-Charles, ESTRAN Camille, GRIVEL Mélanie, JACQUIER Jean-François, MARTIGNIERE Franck, NADREAU Angélique, PINGET Denis, REBUT Sandra, SELLIER Delphine, SIRVEN Jordan, TRINCAT Christophe, WIART Florine, ZIMMERMANN Sophie

**Excusés (3) ayant donné pouvoir** : DARNAT Julie, ESTRAN Camille, GICQUEL Lydie  
**Votants (23)**

Sur la base du L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal peut déléguer au Maire les prérogatives détaillées dans ledit article. Il s'agit d'une première délibération qui sera précisée ultérieurement sur les alinéas devant faire l'objet de fixation de seuils

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **VALIDE** les délégations au Maire prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du CGCT ;
- **PRECISE** qu'une délibération sera prise ultérieurement pour les alinéas qui requièrent la fixation de seuils que le Conseil Municipal devra expressément valider

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 22

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

La Secrétaire

Sophie ZIMMERMANN

Le Maire

Jean-Marie SERVOZ

